

Mairie de Châteauneuf

COMPTE-RENDU de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL en date du 11 décembre 2018

Présents : MM. Jean-Paul MAURICE - Jean IANELLI - Christian ROY - Fabien DESSEREY - Mme Danuta POLONSKY - Absents excusé: Mr Christian RENARD

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à observer une minute de silence en hommage à Madame Marie-Claude MANIÈRE, Conseillère Municipale.

Délibérations du Conseil Municipal

Rue Général CREMER

En présence de Monsieur Patrick SERRE qui a réalisé des travaux de recherche sur le Général CREMER, vainqueur de la bataille de Châteauneuf le 3 décembre 1870, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de rendre hommage à ce brillant officier en baptisant « Rue du Général CREMER » la rue reliant la rue du Centre à la rue de la Porte Huillier. Une inauguration sera organisée en 2019.

Approbation des statuts de la Communauté de Communes

Le Conseil Municipal approuve les statuts de la Communauté de Communes de Pouilly-en-Auxois / Bligny-sur-Ouche tels qu'ils ont été adoptés par le Conseil Communautaire dans sa délibération n°2018-130.

Renouvellement du contrat d'assurance couvrant les risques statutaires

Le Conseil Municipal décide de renouveler pour 4 ans le contrat d'assurance groupe souscrit avec le Centre de Gestion de la Côte d'Or et autorise le Maire à signer les conventions en résultant.

Redevance ORANGE pour l'occupation du domaine public

Le Conseil Municipal décide de demander à ORANGE le versement de la redevance pour l'occupation du domaine public au titre de 2018: 6.762 km d'artères souterraines x 39.28 € / 4.007 km d'artères aériennes x 52.38 € soit un montant total de 475.50 €

Budget annexe de l'Hostellerie

Vu les articles L1412-1 et L1412-2 du CGCT définissant les conditions pour l'individualisation des budgets annexes, le Conseil Municipal décide que l'exploitation de l'Hostellerie du Château ne nécessite pas l'établissement d'un budget annexe et approuve que ce budget soit intégré au budget principal au 1er janvier 2019.

Installation d'une jardinière rue du Centre

Le Conseil Municipal décide d'installer une jardinière rue du Centre, devant la propriété de Madame Malas.

Travaux d'entretien à l'hostellerie

Le Conseil Municipal décide d'organiser une visite de la commission des bâtiments à l'hostellerie.

Membres de la Commission des bâtiments

Le Conseil Municipal :

- redésigne les membres de la Commission des Bâtiments : Jean-Paul MAURICE – Fabien DESSEREY – Jean IANELLI – Christian RENARD – Danuta POLONSKY
- nomme Jean-Paul MAURICE (Titulaire) et Danuta Polonsky (suppléante) comme représentants de la commune au SICECO.

Reclassement du parking de la Chaume

Le Conseil Municipal demande l'intégration dans le domaine public communal du parking de la Chaume cadastré AB n°3, parcelle appartenant actuellement au domaine privé de la commune. Le Maire est autorisé à signer tous les documents relatifs à ce reclassement.

Festivités de fin d'année

- Samedi 5 janvier 2019 : Vœux de la Municipalité et galette des rois
- Reconduction du panier des seniors (à partir de 72 ans)

Le Maire, Jean-Paul MAURICE